



POLITIQUE DE RECONNAISSANCE  
ET POLITIQUES DE SOUTIEN  
À LA VIE ASSOCIATIVE

**Programme  
d'aide financière  
pour les fêtes  
d'anniversaire  
de fondation**



**Terrebonne**  
*Une histoire de vie*

## Présentation du programme

Ce programme entend reconnaître, par l'octroi d'une subvention municipale, l'anniversaire de fondation de l'organisme. Ne seront considérées que les demandes visant à souligner au moins un 10<sup>e</sup> anniversaire ou plus par tranche de cinq (5) ans.

### Organismes visés

Tous les organismes à but non lucratif reconnus des **groupes B à G**.

### Nature de l'aide municipale

La subvention municipale consiste en une aide financière sous forme de commandite fixe.

Cette commandite est calculée sur la base d'une subvention de cinquante dollars (50 \$) par année d'existence jusqu'à concurrence d'un plafond maximal de mille cinq cents dollars (1 500 \$).

- 500 \$ pour un 10<sup>e</sup> anniversaire
- 750 \$ pour un 15<sup>e</sup> anniversaire
- 1 000 \$ pour un 20<sup>e</sup> anniversaire
- 1 250 \$ pour un 25<sup>e</sup> anniversaire
- 1 500 \$ pour un 30<sup>e</sup> anniversaire ou plus

### Procédures de demande

Tout organisme admissible qui désire souligner un anniversaire de création devra présenter à la Direction du loisir et de la vie communautaire une demande d'aide au moyen du formulaire approprié au présent programme.

L'organisme devra, en matière de communication et de visibilité, mentionner et afficher la Ville de Terrebonne à titre de partenaire :

- a) dans chacune de ses publications, lors des conférences de presse et à l'occasion des cérémonies entourant les festivités en respectant les normes graphiques de la Ville;
- b) sur les sites d'activités, par des panneaux, des banderoles ou autrement.

Il devra, de plus, assurer aux dignitaires de la Ville un accès aux cérémonies et aux sites d'activités par des laissez-passer et des places réservées.



## Renseignements sur l'organisme

Nom de l'organisme :

Adresse de l'organisme :

Code postal :

Téléphone :

Adresse courriel :

Site Web :

Personne responsable de la demande :

Téléphone :

Adresse courriel :

## Demande de subvention

Date de fondation de l'organisme :            /            /

Décrivez de quelles façons vous soulignerez votre anniversaire de fondation.



## Budget des activités liées à l'anniversaire de fondation

SOURCES DE REVENUS	MONTANTS (\$)	%
1. Revenus de sources gouvernementales (CRE, MRC, provincial, fédéral)		
2. Revenus d'activités de financement		
3. Revenus de participation ou d'inscription des usagers ou participants		
4. Cotisation des membres		
5. Autres sources de revenus		
<b>6. Montant demandé à la municipalité</b>		
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		

DÉPENSES	MONTANTS (\$)	%
1. Rémunération de personnel et avantages sociaux		
2. Frais d'assurances		
3. Frais de formation		
4. Fournitures de bureau		
5. Frais d'administration (téléphone, Internet, etc.)		
6. Achat de matériel ou d'équipement		
7. Publicité et communication		
8. Contrat de service		
9. Frais de représentation		
10. Aliments et repas		
11. Autres frais		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		

\* Si vous avez élaboré un budget détaillé, SVP le joindre au formulaire de demande de subvention.

NOM DU DEMANDEUR :

DATE

/

/



## Présentation et dépôt du formulaire de demande de subvention

Les organismes doivent adresser leur demande officielle de subvention à la Direction du loisir et de la vie communautaire de la Ville de Terrebonne. Après analyse de la demande, un chèque sera directement émis à l'organisme.

### Formulaire

Toute demande de subvention doit être présentée sur ce formulaire Demande de subvention dans le cadre du *Programme d'aide financière pour le soutien aux fêtes d'anniversaire de fondation*.

### Documents complémentaires annexés

Ce formulaire doit être accompagné du document suivant :

- Une copie de la résolution du conseil d'administration appuyant la demande de subvention.

### Application de la présente politique

L'application de la présente politique relève de la Direction du loisir et de la vie communautaire.

Si vous êtes dans l'impossibilité de nous faire parvenir ce formulaire par courriel, merci de l'acheminer :  
par télécopieur au : **450 471-6499**

ou par la poste : **Ville de Terrebonne**  
Direction du loisir et de la vie communautaire  
Programme d'aide financière pour les fêtes d'anniversaire de fondation  
102 - 940, montée Masson  
Terrebonne (Québec) J6W 2C9

Pour toute information supplémentaire, veuillez téléphoner au 450 961-2001, poste 4000.